

Interreg

Caraïbes

Fonds européen de développement régional



UNION
EUROPÉENNE

Guadeloupe – Guyane – Martinique – Saint-Martin



DOSSIER DE PRESSE

Comité de sélection

23 JUILLET 2019

Marigot – Saint-Martin

Contact presse : Secrétariat Conjoint – 0590 47 06 01 interreg.caraibes@cr-guadeloupe.fr



Emploi & Innovation



Risques naturels



Environnement
naturel & culturel



Santé publique



Énergies
renouvelables



Capital Humain

1

Bâtir ensemble la Caraïbes

INTERREG Caraïbes est un programme de Coopération Territoriale Européenne permettant aux opérateurs de Guadeloupe, Guyane, Martinique et Saint-Martin, de mettre en œuvre des projets gagnant-gagnant avec leurs voisins de la Caraïbe, soit plus d'une quarantaine de pays et territoires.

Ce programme opérationnel s'inscrit dans le cadre d'un partenariat privilégié avec les organisations internationales à vocation régionale de la Caraïbe que sont l'AEC (Association des Etats de la Caraïbe), l'OECS (Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale), le CARICOM/ CARIFORUM (Communauté des Caraïbes/ Forum de la Caraïbe), organisations membres des instances de pilotage stratégique du programme.

Il s'inscrit également en cohérence avec les stratégies des autres organisations internationales de la Caraïbe comme la CEPALC (Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes), la SICA/SIECA (Système d'intégration centraméricaine/Secrétariat de l'intégration économique centraméricaine).

A ce titre, INTERREG Caraïbes bénéficie d'un budget d'environ 85,7 millions d'euros, dont 64,2 au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), pour soutenir des projets répondant à la stratégie du programme et aux besoins des territoires. Le programme comporte deux volets :

Un volet transfrontalier

Il concerne uniquement des porteurs de projet localisés en Guadeloupe, Martinique avec un partenaire de l'OECS.

Un volet transnational

Il concerne des porteurs de projet localisés en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Martin avec un partenaire de la Grande Caraïbe.

Les porteurs de projets tissent des partenariats avec des opérateurs de la Caraïbe.



Communiqué de presse

16 Juillet 2019

Le programme INTERREG Caraïbes organise son 5^{ème} Comité de sélection- 23 Juillet 2019

Le programme de coopération INTERREG Caraïbes a pour objectif de répondre aux enjeux et défis communs des pays et territoires la zone Caraïbes notamment en finançant des projets structurants et gagnants/ gagnants. Conformément au principe de rotation géographique des comités, INTERREG Caraïbes, sous la présidence de Daniel Gibbs président de la Collectivité de Saint-Martin, organise

son 5^{ème} Comité de sélection

le 23 Juillet 2019

À Marigot, Saint-Martin.

Le comité de sélection se déroulera en présence de La Région Guadeloupe, Autorité de gestion du programme qui sera représentée par Marie-Luce PENCHARD, 2^{ème} Vice-présidente de Présidente de la Commission coopération et affaires européennes et universités ainsi que les représentants des collectivités de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique, Saint-Martin, les représentants des organisations régionales caribéennes (OECO, AEC, CARIFORUM) et les représentants de l'Etat.

Le Comité de sélection évaluera les six projets qui lui ont été soumis lors du comité technique du vendredi 12 juillet 2019, selon des critères réglementaires précis définis par le partenariat. Les porteurs de projet auront la possibilité de présenter leur projet répondant de manière adéquate à une ou plusieurs problématiques de l'espace de coopération, et impliquant un partenariat riche et pertinent :

- **CLARAC** : Résilience et adaptation des collectivités locales caribéennes au changement climatique – Porteur de projet ADEME
- **ARC-Antilles** : Aide au Renforcement de la Résilience face aux Risques Climatiques dans les Antilles- Porteur de projet Université des Antilles
- **Projet Sargasses** : Programme de coopération de lutte contre les algues sargasses- Porteur de projet Conseil régional de Guadeloupe
- **CCFC Cité d'histoire des Corsaires et Flibustiers des Caraïbes** : – Porteur de projet Etablissement LAJUS
- **ACT Actions Caribéennes Théâtrales** – Porteur de projet Compagnie SIYAJ
- **HOLA CARIBE** : Approche holistique de la biodiversité Caribéenne par la caractérisation, valorisation et innovation – Porteur de projet Université des Antilles

A ce jour, 22 projets sont en cours d'exécution, ce Comité de sélection permettra également de faire un point sur les avenants et les requêtes des projets INTERREG Caraïbes **CARIBSKY** et **CARIBIX**.

Le programme de Coopération Territoriale Européenne INTERREG Caraïbes dispose d'un budget total de 85.7 millions d'euros dont 64.2 millions d'euros de Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) répartis sur l'ensemble des axes prioritaires du programme.

En addition du FEDER, une enveloppe de 2.940 millions d'euros de Fonds Européen de Développement (FED) a été déléguée à l'Autorité de gestion du programme (Région Guadeloupe), afin de soutenir financièrement les porteurs de projet caribéens engagés dans un projet INTERREG Caraïbes.

Programme du comité

23 Juillet 2019

- À Marigot, Saint-Martin

- **8h30 : Accueil des participants**
- **9h15 : Mots d'ouverture des partenaires du programme**
- 09h45 *Dossiers en agrément initial*
 - ADEME : CLARAC (Résilience et adaptation des collectivités locales caribéennes au changement climatique)
 - Université des Antilles : ARC-Antilles (Aide au Renforcement de la Résilience face aux Risques Climatiques dans les Antilles)
 - Conseil régional de Guadeloupe : Programme de coopération de lutte contre les algues sargasses
- **11h15 : Point presse/pause-café**
 - Etablissement LAJUS : CCFC : Cité d'histoire des Corsaires et Flibustiers des Caraïbes
 - Compagnie SIYAJ : ACT Actions Caribéennes Théâtrales
 - Université des Antilles : HOLA CARIBE (Approche holistique de la biodiversité Caribéenne : caractérisation, valorisation et innovation)
- **13h15 : pause déjeuner**
- **14h00 : Point sur la mise en œuvre du programme**
 - *Présentation des dossiers ajournés lors de précédents comités*
 - *Etudes des dossiers sollicitant une modification*
 - *Dossiers sollicitant une subvention FED*
- **18h00 : Clôture du comité**



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

Interreg
Caraïbes

Fonds européen de développement régional



UNION
EUROPÉENNE



FED
FONDS EUROPEEN DE
DEVELOPPEMENT

Signature de l'avenant à la convention FED-FEDER

En addition, une enveloppe de 2.940 millions d'euros de Fonds Européen de Développement (FED) a été déléguée à la Région Guadeloupe, autorité de gestion d'INTERREG Caraïbes, afin de soutenir financièrement les porteurs de projet caribéens engagés dans un projet INTERREG Caraïbes.

Lors du comité de suivi du 6 décembre, un point d'étape sur cette articulation FED-FEDER sera réalisé: un avenant à la convention de délégation de ces crédits a été signé entre la Région Guadeloupe et la Commission Européenne, permettant à ce dispositif d'entrer dans une phase opérationnelle.

Ce dispositif FED-FEDER, que la Région Guadeloupe est à la seule à gérer à titre expérimental, pourra être étendu aux autres programmes INTERREG des RUP pour la période 2021-2027 afin de renforcer la coopération entre les RUP et leurs partenaires régionaux.

Les axes prioritaires du programme

INTERREG Caraïbes vise à répondre à plusieurs enjeux partagés auxquels doivent répondre les projets.



EMPLOI ET INNOVATION (AXE 1 TF ET AXE 2 TN)

RENFORCER LA CAPACITÉ DES ENTREPRISES DE LA CARAÏBE, CRÉATRICE DE RICHESSE ET D'EMPLOI

Renforcer la diversification économique des territoires à travers le transfert des connaissances et la commercialisation de produits innovants (OS1 TF / OS3 TN)

Créer un environnement propice au développement d'un courant d'affaires entre les territoires de la zone (OS2 TF/ OS4 TN)



RISQUES NATURELS (AXE 3 ET AXE 4 TN)

PRÉVENIR ET RENFORCER LA CAPACITÉ DE RÉPONSES AUX RISQUES NATURELS

Accroître la capacité de réponse des territoires face aux risques naturels (OS5 TF / OS6 TN)



ENVIRONNEMENT NATUREL ET CULTUREL (AXE 5 TF ET AXE 6 TN)

PROTÉGER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET CULTUREL

Mieux protéger et valoriser le patrimoine naturel caribéen à travers la mise en place de stratégies et d'outils conjoints (OS7 TF / OS9 TN)

Accroître l'attractivité touristique du territoire de coopération au travers de la mise en valeur conjointe de son patrimoine naturel et culturel (OS8 TF / OS10 TN)



SANTÉ PUBLIQUE (AXE 7TF ET AXE 8 TN)

DÉVELOPPER UNE RÉPONSE CONCERTÉE À L'ÉCHELLE DE LA CARAÏBE À DES PROBLÉMATIQUES COMMUNES DE SANTÉ PUBLIQUE

Accroître la capacité de réponse des territoires face aux risques liés aux maladies émergentes et risques sanitaires (OS11 TF / OS12 TN)



ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR) (AXE 9 TF)

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENR DANS LA CARAÏBE ORIENTALE

Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix électrique pour une plus grande autonomie énergétique des territoires de la Caraïbe orientale (OS13 TF)

Réduire la consommation énergétique dans les bâtiments publics dans la zone de la Caraïbe orientale (OS14 TF)



CAPITAL HUMAIN (AXE 10 TN)

DÉVELOPPER LA FORMATION ET ACCROÎTRE LA MOBILITÉ

Renforcer la maîtrise et la pratique réciproques des langues dans la Caraïbe (OS15 TN)

Accroître la mobilité étudiante et professionnelle au sein de l'espace Caraïbe (OS16 TN)



Comment accéder aux financements du programme INTERREG?

Il existe deux procédures pour déposer un projet INTERREG Caraïbes

Le mode principal d'accès au financement du programme est la participation aux appels à Idées autrement dit **les Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI)** qui seront régulièrement lancés tout au long de la durée du programme par voie de presse et sur le site Internet du programme.

Ils visent à identifier les idées en lien avec la stratégie du programme basées sur ses priorités d'intervention et à accompagner au mieux les porteurs de projets avant le dépôt du formulaire complet. Les idées de projet ayant reçu un avis d'opportunité positif par les partenaires du programme bénéficieront d'un accompagnement pour la formalisation d'un dossier de candidature complet.

L'autre procédure consiste à déposer un dossier complet (formulaire de candidature et ses annexes) **au fil de l'eau**. Cette procédure s'adresse davantage à des porteurs de projets expérimentés.



Emploi & Innovation



Risques naturels



Environnement naturel & culturel



Santé publique



Énergies renouvelables



Capital Humain

Interreg Caraïbes



Fonds européen de développement régional

Les Points de Contact Régionaux (PCR) communautaires

Collectivité territoriale de Guyane

Route de Bourda
Carrefour de Suzini
BP 7025
97307 CAYENNE cedex - Guyane FWI
Tel : +(594) 594 27 10 02

Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Martin

Hôtel de la Collectivité
BP 374
97054 SAINT-MARTIN
Tel : +(590) 590 29 56 10

Collectivité territoriale de Martinique

Rue Gaston Defferre- Cluny BP 601
97200 FORT-DE-FRANCE MARTINIQUE
Tel : + (596) 596 59 80 27

Autorité de gestion Région Guadeloupe

Avenue Paul Lacavé
97100 BASSE-TERRE
Tel : +590 590 41 69 48

Les Points de Contact Régionaux (PCR) Extra-communautaires

Association des Etats de la Caraïbe (AEC)

5-7 Sweet Briar Road, St Clair
PORT OF SPAIN - TRINIDAD ET TOBAGO
Tel : +1 (868) 622 95 75 XTN (229)

Caricom-Cariforum

Caricom Secretariat Annex
Turkeyen
Greater Georgetown
Tel : +1 (592) 222 0001 XTN (3226)

Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECS)

Morne Fortuné - PO BOX 179
Castries- Saint-Lucia
Tel : +1 (758) 455 63 07

CONTACTS

Pour tout renseignement complémentaire sur le programme, vous pouvez vous adresser au Secrétariat Conjoint et aux Points de Contacts Régionaux localisés sur la zone de coopération et consulter le site Internet du programme :

www.interreg-caraibes.fr

SECRETARIAT CONJOINT

Espace régional du Raizet
Boulevard Général de Gaulle
BP Raizet Sud
97139 LES ABYMES GUADELOUPE
interreg.caraibes@cr-guadeloupe.fr
Tél : +(590) 590 47 06 00
FAX : +(590) 590 47 06 06

Interreg
Caraïbes

Fonds européen de développement régional



UNION
EUROPÉENNE